

Nouvelle étude de l'Observatoire des villes vertes

Infrastructures végétales :

Les villes les plus vertes de France montrent la voie

Paris, le 31 mai 2018 – L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep), en partenariat avec Hortis, les responsables d'espaces nature en ville, dévoile ce jour les résultats d'une nouvelle étude menée dans le cadre de l'Observatoire des villes vertes. Pour cette 6^e enquête, le panel a été interrogé sur la place des infrastructures vertes dans leurs politiques urbaines. Résultat : les collectivités les plus en pointe ont pris conscience de l'atout que représentent les infrastructures vertes pour développer la biodiversité, améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'attractivité de leur territoire. Les projets de végétalisation d'infrastructures « grises » quant à eux se multiplient. Pour Catherine Muller, présidente de l'Unep, il est souhaitable que cette dynamique s'étende rapidement à l'ensemble des villes Françaises.

Le végétal prend progressivement le pas sur le béton

La notion « d'infrastructure verte » englobe tous les espaces végétalisés, naturels ou aménagés – par opposition aux « infrastructures grises » : routes goudronnées, bâtiments. Pour cette étude, l'Observatoire des villes vertes a interrogé 25 villes parmi les plus en pointe ; celles dont les politiques liées au végétal préfigurent les futures tendances.

Premier enseignement : la végétalisation d'infrastructures grises est largement pratiquée par les collectivités interrogées. **7 sur 10 ont des projets en cours, qu'il s'agisse de végétaliser des parkings, des toitures de bâtiments collectifs, des voiries ou des ronds-points**, comme par exemple la place de la Nation à Paris.

La végétalisation des voies de tramway, à l'instar des travaux démarrés en début d'année à Brest, est encore plus plébiscitée (8 villes sur 10). La végétalisation de pistes cyclables est en bonne voie, même si certaines villes sont plus investies que d'autres en la matière. Ces initiatives peuvent aller jusqu'à la création de véritables « voies vertes », comme à Angers où une ancienne voie ferrée a été entièrement végétalisée afin de relier la ville aux communes avoisinantes, (et permettre aux habitants de les emprunter à pied ou à vélo).

« Pour les Français, la ville idéale est d'abord écologique et végétale [1]. Les bons résultats de cet Observatoire en matière de végétalisation d'infrastructures grises sont encourageants, car si les villes françaises souhaitent s'adapter aux aspirations de leurs citoyens, il est impératif qu'elles investissent non seulement dans la création de nouveaux espaces verts, mais également dans la végétalisation des infrastructures existantes » analyse Catherine Muller, Présidente de l'Unep. « Pour les y aider, les professionnels du paysage disposent de toutes les compétences techniques, végétales et écologiques nécessaires. »

[1] Source : étude Unep-Ifop 2016 « [Ville en vert, ville en vie](#) »

Nouvelles infrastructures : parcs, coulées vertes et berges végétalisées en tête

Les **parcs et jardins** sont les infrastructures vertes les plus communément mises en œuvre par les villes du panel : toutes en sont dotées, et 1 sur 2 prévoit d'en créer de nouveaux d'ici 3 ans – à l'instar du futur parc paysager des Ayalades à Marseille. **7 villes sur 10 disposent de coulées vertes et plus d'1 sur 2 a lancé un projet visant à restaurer ou développer la végétalisation pour renforcer ses berges**, valoriser l'écosystème et limiter l'érosion.

Les **zones humides** et les **noues végétalisées**, figurent également au rang des infrastructures vertes relativement courantes au sein du panel de l'Observatoire : 7 villes sur 10 en sont dotées, et 3 sur 10 projettent d'en implanter de nouvelles dans les 3 prochaines années. Ces infrastructures sont les principales solutions vertes pour améliorer la gestion des eaux et prévenir efficacement les risques d'inondation.

S'agissant des **forêts urbaines**, qui sont un atout majeur pour améliorer durablement la qualité de l'air en ville, seules 4 villes sur 10 en bénéficient, et plus rares encore sont celles qui prévoient d'en implanter une. Cette tendance s'explique sans doute par les fortes tensions sur le foncier urbain.

Pour **Catherine Muller**, « Il est rassurant de constater que les collectivités interrogées intègrent la présence d'espaces naturels et aménagés comme des leviers clés de leur développement et se détournent de l'ère de l'artificialisation des

sols, cause principale de l'augmentation des inondations. Pour généraliser ces bonnes pratiques auprès de l'ensemble des villes françaises il faudrait, a minima, introduire dans le règlement des PLU et PLU(i) l'obligation de développer les espaces verts. »

Des leviers essentiels pour relever les défis environnementaux et urbains

Véritable « patrimoine naturel », les infrastructures vertes sont la réponse à de nombreuses problématiques environnementales, sanitaires et économiques auxquelles les collectivités se retrouvent confrontées : développement de la biodiversité, gestion des catastrophes naturelles, attractivité des territoires... Elles préfigurent ainsi la **ville résiliente de demain**.

Pour 9 communes interrogées sur 10, la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie sont les principales raisons ayant présidé au développement d'infrastructures vertes sur leur territoire. En revanche, seulement **4 sur 10 mentionnent également la gestion de l'eau**. Un point pourtant essentiel au regard de la multiplication des phénomènes d'inondations ces dernières années. Utiliser des infrastructures végétales permet de diminuer les quantités d'eaux traitées issues des systèmes de récupération artificielle d'eaux de pluie, et réduit ainsi les coûts d'investissement et d'entretien. Cette approche présente en outre l'avantage de favoriser la reconstitution naturelle des nappes phréatiques : au lieu de ruisseler, les eaux de pluie s'infiltrent et sont épurées dans le processus.

Enfin, dernier enseignement-clé de l'étude : **la quasi-totalité des communes interrogées a adopté une démarche globale, dans laquelle le service « espaces verts » travaille main dans la main avec la direction de l'urbanisme**. Une manière intelligente de s'assurer que les futurs projets urbains tiennent compte du végétal, et que les infrastructures vertes soient envisagées comme des réponses essentielles aux défis de la ville de demain.

Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis, conclut : « Plus de 8 Français sur 10 veulent vivre près d'un espace vert, et 6 sur 10 estiment que créer des espaces verts devrait être la priorité n°1 de leur maire [2]. La force des infrastructures vertes est d'être à la fois une réponse à ces attentes des citoyens, et un levier majeur pour répondre aux défis environnementaux auxquels nos villes doivent faire face : développer la biodiversité, prévenir les inondations et limiter la pollution. Espérons que l'exemple donné par les villes les plus en pointe se diffuse rapidement. »

[2] Source : étude Unep-Ifop 2016 « [Ville en vert, ville en vie](#) »

Pour échanger avec un porte-parole sur les résultats de l'Observatoire, cliquez [ICI](#).

Pour accéder à l'ensemble des résultats de l'étude, cliquez [ICI](#).

Pour visualiser l'infographie de l'étude, cliquez [ICI](#).



À propos de l'Observatoire des villes vertes : www.observatoirevillesvertes.fr

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagements paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (78 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



À propos d'Hortis : <http://www.hortis.fr>

Hortis regroupe les responsables des services espaces verts de toute la France. L'objectif du réseau est de représenter et défendre les intérêts de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville dans le secteur public. Hortis est également engagé pour la professionnalisation (échanges de bonnes pratiques, formations...) et pour la valorisation des expertises des directions des espaces verts.



CONTACTS PRESSE :

Hopscotch

Bertille Gauthier / Gildas Picchi

01 41 34 22 51 / 01 58 65 00 98

bgauthier@hopscotch.fr / gpicchi@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Amélie Deraedt

01 42 33 88 62

aderaedt@unep-fr.org